Le 9 septembre 2009 – après 17.30 heures Information réglementée Déclaration intermédiaire

## **SOFINA – Déclaration Intermédiaire**

La Sofina a publié sur son site Internet (<u>www.sofina.be</u>) le 28 août dernier ses résultats consolidés semestriels, établis selon la norme IAS 34, qui se soldent par un bénéfice, part du groupe, au 30 juin 2009 de € 139,5 Mios.

En dehors des éléments mentionnés dans son Rapport Financier Semestriel, la Sofina a, depuis la clôture du semestre, renforcé sa présence au capital du groupe Michel Chapoutier, producteur de vins haut de gamme de la vallée du Rhône et a continué a gérer activement son portefeuille de *private equity*. Le 7 septembre 2009, la Sofina a cédé la majeure partie de sa participation en Kredyt Bank à des entités du groupe KBC, moyennant un prix de 172.913.000 PLN.

Il n'y a pas eu d'événement depuis la publication du dernier Rapport Financier Semestriel susceptible de modifier de manière significative la liquidité, la solvabilité et la rentabilité de la société; les principales participations cotées ont néanmoins été soumises à l'évolution des cours de bourse sur la période. Les incertitudes des marchés financiers et boursiers font qu'il n'est pas possible de donner une estimation des résultats de l'exercice qui se clôturera le 31 décembre prochain.

La présente déclaration intermédiaire est effectuée sous l'autorité des Administrateurs Délégués de la Sofina.

\* \* \*